

LICENCES IV - STOCK VETEMENT -OUTILLAGE - INFORMATIQUE - MOBILIER

21 LA BINTINAIS

À NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230)

Le Jeudi 30 Octobre 2025

A 09H30



Lot n° 1

Licence IV dépendant de la liquidation judiciaire simplifiée EURL LE CAMPING DE KERNEST exploitée à BANGOR (56) Mise à prix : 8000€ Cahier des charges sur demande elorgere@cprennes.com



Lot n° 2

Licence IV à la requête de la SARL LES 400 COUPS à RENNES Mise à prix : 8000€ Vendue par la SVV ADJUGE, frais de vente : 20%HT



Lot n° 10

VENDUS SUR DESIGNATION SE TROUVANT A BANGOR (BELLE ILE EN MER) 9 Chalets 6 couchages constitués de - 1 chambre avec lit superposé - 1 chambre avec lit double - 1 chambre avec lit gigogne - 1 salle d'eau - 1 salle de séjour avec cuisine équipée (réfrigérateur, hotte, four, table induction, meuble de rangement, canapé, table - 4 radiateurs électriques ATLANTIC - WC avec VMC - ballon d'eau chaude. Chaque chalet : - fait environ 6m x 7.50m - est monté sur environ 40 plots - est raccordé aux égouts. Certaines toitures sont à revoir. Possibilité de chargement avec un télescopique Transport à la charge de l'adjudicataire Enlèvement impératif avant le 30/11/25. Mise à prix : 900€



Lot n° 11

VENDUS SUR DESIGNATION SE TROUVANT A BANGOR (BELLE ILE EN MER) 2 Mobilhomes sur chassis 2 roues, bardage PVC avec : - 1 chambre avec lit double - 1 chambre avec 2 lits simples - 1 salon / cuisine avec chauffe eau - 1 salle d'eau / WC - 6 fenêtres (3 en façade, 1 sur le coté et 2 à l'arrière). 2 Bannes démontées environ 5m de large x 4m de profondeur et 6m de large x 4m de profondeur. Four à pizza OEM S/69, triphasé (état ?), prix d'achat TTC 1200€ le 26/06/2018. Serveur HP PROLIANT ML350 Gen 10 (état?). Pompe à chaleur (HS). Mise à prix : 200€ Transport à la charge de l'adjudicataire Enlèvement impératif avant le 30/11/25



Lot n° 30

6 Unités centrales sans câbles - 5 fonctionnent le 7/10/25 (dont 2 assemblées, 1 NEC, 1 PACKARD BELL, 1 LENOVO, 1 HP (manque carte graphique)) 3 Ecrans plats HP et PACKARD BELL 3 Claviers Mise à prix : 300€ Suite LJ SARL HAMSTER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 31

PC fixe comprenant terminal platine et écran HP, clavier et souris Douchette Mise à prix : 80€ Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 32

UC IDEA CENTRE GAMING, écran SAMSUNG Petite imprimante EPSON

odfhidlfkd



Lot n° 33

Copieur HP OFFICE PRO 7740 Mise à prix : 30€ Suite LJ SARL HAMSTER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 34

Système de caisse enregistreuse avec écran tactile KSD avec tiroir-caisse et imprimante ticket Mise à prix : Suite LJS SARL MERTENS-CARTERET (LE 82), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 35

Iphone 13 pro avec sa coque, fonctionne, réinitialisé, sans alimentation Mise à prix : 100€ Suite LJ PRIVADIS, à la requête du TC de Rennes, Me MARGOTTIN Eric MJ



Lot n° 36

Table de poker Mise à prix : Suite LJS SARL MERTENS-CARTERET (LE 82), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 37

Échelle télescopique HAILO Mise à prix : 50€ Suite LJ SARL HAMSTER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 38

2 Équerres pliantes Mise à prix : 40€ Suite LJ SARL HAMSTER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 39

Visseuse MAKITA, Perceuse, lapidaire filaire RYOBI, Mélangeur Mise à prix : Suite LJS El PIARROT SYLVAIN, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 40

Lot comprenant : 1 Echelle télescopique MACC ALISTER, 1 Egoïne, 1 sceau, filet Avertisseur Mise à prix : Suite LJ SARL HAMSTER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 41

Compteur de chantier Mise à prix : 40€ Suite LJ SARL HAMSTER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 42

Diable monte escalier Mise à prix : 60€ Suite LJS SAS MOBILIV, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin

odfhidlfkd



Lot n° 43

Diable Mise à prix : 40€ Suite LJS SAS MOBILIV, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin

odfhidlfkd



Lot n° 44

2 Etais de plaquiste Mise à prix : 10€ Suite LJS SAS MOBILIV, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin

odfhidlfkd



Lot n° 45

Planche roulante et porte-caisse Lot de couvertures de déménageur Lot de plaques de protection en carton Mise à prix : 20€ Suite LJS SAS MOBILIV, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin

odfhidlfkd



Lot n° 46

Ensemble d'outillage à main, paires de 2 ventouses et sangles, Visserie et quincaillerie résiduelle, dans trois coffrets STANLEY Mise à prix : 40€ Suite LJS SAS MOBILIV, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin

odfhidlfkd



Lot n° 47

Visseuse SPIT avec chargeur et batterie HDI 244 Mise à prix : 40€ Suite LJS SAS MOBILIV, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin

odfhidlfkd



Lot n° 48

Aspirateur industriel TITAN Mise à prix : 50€ Suite LJS SAS MOBILIV, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin

odfhidlfkd



Lot n° 49

Pompe peinture A60 Mise à prix : Suite LJ SARL DPS OUEST, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric



Lot n° 50

Pompe peinture GRACO déclarée HS Mise à prix : Suite LJ SARL DPS OUEST, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric



Lot n° 51

Aspirateur FLEX VCE 33 M, Aspirateur FLEX en mauvais état (manque le filtre) Mise à prix : Suite LJ SARL DPS OUEST, à la requête du TC de RENNES, Me MARGOTTIN Eric



Lot n° 52

Scie circulaire MAKITA dans son coffret Mise à prix : Suite LJ SARL FCLG, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 53

Scie Plongeante MAKITA dans son coffret SP6000J avec règle 1,40 Mise à prix : Suite LJ SARL FCLG, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 54

Ensemble MAKITA portatif comprenant : Scie sabre, Meuleuse, Perfo, Pistolet à silicone, 2 Clés à chocs, Scie sauteuse, Rabot, Visseuse, Chargeur et 5 Batteries Mise à prix : Suite LJ SARL FCLG, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 55

Cloueur MILWAUKEE dans son coffret, 1 Chargeur, 2 Batteries, consommables Mise à prix : Suite LJ SARL FCLG, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 56

Support de machine universel PARKSIDE Mise à prix : Suite LJ SARL FCLG, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 57

Scie sur table MAKITA LH 1040 Mise à prix : Suite LJ SARL FCLG, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 58

Tronçonneuse MAKITA UC4051A Mise à prix : Suite LJ SARL FCLG, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 59

1 Paire de ventouses, Cordes, Casque de chantier, Enrouleur, 1 Kit anti chute Mise à prix : Suite LJ SARL FCLG, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 60

Barbecue WEBER Mise à prix : Suite LJ EURL CAMBOX, à la requête du TC de RENNES, Maître BRILLAUD MJ

odfhidlfkd



Lot n° 61

Bureau, Chaise dactylo, Seau garni de truelles, pelle Mise à prix : Suite LJS EURL BGM CONSTRUCTIONS, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 62

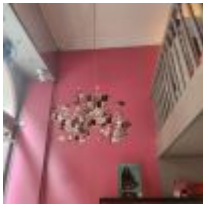
444 Vêtements femme présents collection printemps été (principalement 2025) de marque LOLA, RIBKOFF, GARDEUR, MULATIMARQUES PANTALONS, DOLCEZZA, GRACE, MIROGLIO, ALDO, CAVALETTI, AUBERVILIERS, BRADERIE, JEI'S, DIXIE, ESTHEME
Prix de vente TTC de 139 322€ en date de l'inventaire du 23/06/25 dont il faut déduire 5100€ TTC correspondant aux ventes réalisées jusqu'à la fermeture du magasin soit une valeur de 134 222€ TTC Comptage réalisé le Mise à prix : Suite LJS EURL ODILE LAGREVE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ



Lot n° 63

Environ 200 vêtements femme collection hiver (à l'étage) : manteaux, écharpes, gilets longs, robes, pantalons, vestes sans manche, pantalons. Prix d'achat TTC approximatif : 12 000€ TTC Comptage réalisé le Mise à prix : Suite LJS EURL ODILE LAGREVE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ

odfhidlfkd



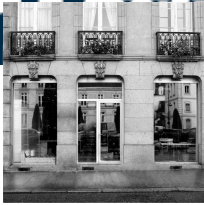
Lot n° 64

Paire de lustres TORGETTI + Achetée en 2010 : 1775€ TTC Mise à prix : Suite LJS EURL ODILE LAGREVE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ



Lot n° 65

- 3 Travées de penderie en métal oxydé - 5 Mannequins - Buste - 2 Portants à vêtements - Présentoir carré, dessus vitré avec 4 tiroirs - Petit comptoir (69 x 65 x H:81cm environ) - Chaise en plexi rose - 2 Poufs - Echelle bambou - Miroir - Steamer ESSENTIEL ACTIV STEAM - Table basse plateau rond - Cube - Stop trottoir - Bureau plateau verre - 2 Petits miroirs entourage rose - Chaise de bureau - Chaise en PVC rose - 2 Portants à vêtement - Mannequin - Aspirateur - Extincteur Mise à prix : Suite LJS EURL ODILE LAGREVE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ



Lot n° 66

Table de présentation structure 3 niveaux : 2 plateaux verre, 1 plateau bois (longueur environ 2m) Mise à prix : 100€ Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 67

Table de présentation structure en métal 3 niveaux : 2 plateaux verre, 1 plateau bois (longueur environ 2m) Mise à prix : 100€ Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 68

Table de présentation structure en métal 3 niveaux : 2 plateaux verre, 1 plateau bois (longueur environ 2m) Mise à prix : 100€ Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 69

Table de présentation structure en métal 3 niveaux : 2 plateaux verre, 1 plateau bois (longueur environ 2m) Mise à prix : 100€ Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 70

Table de présentation 3 niveaux (2 plateaux grillagés, 1 plateau bois) (longueur environ 2m) Mise à prix : 80€ Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 71

Table de présentation 3 niveaux (2 plateaux grillagés, 1 plateau bois) (longueur environ 2m)
Mise à prix : 80€ Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 72

Table de présentation 3 niveaux (3 plateaux bois) (longueur environ 2m) Mise à prix : 80€
Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 73

Table de présentation 3 niveaux (3 plateaux bois) (longueur environ 2m) Mise à prix : 80€
Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 74

Table de présentation 3 niveaux (3 plateaux bois) (longueur environ 2m) Mise à prix : 80€
Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 75

3 Tables gigognes, 5 Bancs Mise à prix : 80€ Suite LJ SARL BB2 (BLUE BOX), à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 76

2 Séparations JARDIN DE GALLY sur roulettes avec tablette et éclairage, décor de bambou Mise à prix : 200€ Lot vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 77

2 Séparations JARDIN DE GALLY sur roulettes avec tablette et éclairage, décor de bambou Mise à prix : 200€ Lot vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 78

3 Séparations JARDIN DE GALLY sur roulettes avec tablette et éclairage, décor de bambou (dont 1 avec pb roulette) Mise à prix : 200€ Lot vendu par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 79

Congélateur BEN & JERRYS Mise à prix : Suite LJS SAS BUIXAN SBU BAIN, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 80

2 Chariots bas inox Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 81

2 Chariots bas inox Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 82

2 Chariots bas inox Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 83

2 Chariots hauts inox Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 84

2 Chariots hauts inox Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfk



Lot n° 85

2 Chariots hauts inox Mise à prix :

odfhidlfk



Lot n° 86

2 Chariots hauts inox Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfk



Lot n° 87

1 Chariot haut inox Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfk



Lot n° 88

Balance SKIPPER 7000 avec affichage clt, max 15 kg, min 100 g dans valise Mise à prix :
Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfdk



Lot n° 89

Balance SKIPPER 7000 avec affichage clt, max 15 kg, min 100 g dans valise Mise à prix :
Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfdk



Lot n° 90

Balance SKIPPER 7000 avec affichage clt, max 15 kg, min 100 g dans valise Mise à prix :
Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfdk



Lot n° 91

Balance SKIPPER 7000 avec affichage clt, max 15 kg, min 100 g dans valise Mise à prix :
Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfdk



Lot n° 92

Balance SKIPPER 7000 avec affichage clt, max 15 kg, min 100 g dans valise Mise à prix :
Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 93

Balance SKIPPER 7000 avec affichage clt, max 15 kg, min 100 g dans valise Mise à prix :
Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 94

Balance SKIPPER 7000 avec affichage clt, max 15 kg, min 100 g dans valise Mise à prix :
Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 95

Coffre-fort SAFES LINE à code Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du
TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 96

Trancheuse à jambon BIRO GS 350, 2018 Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 97

Trancheuse à jambon BIRO GS 350, 2018 Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 98

Scie à ruban BIRO ST 200, 1600 Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd



Lot n° 99

Lot de bacs PVC, Terrines, Fourchettes, Scie... Mise à prix : Suite LJ Etablissement NEVOT, à la requête du TC d'Angers, Maître KREBS MJ

odfhidlfkd

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SCP GAUDUCHEAU JEZEQUEL

COMMISSAIRE DE JUSTICE

Déroulement de la vente

Les lots sont vendus « en l'état » sans aucune garantie de désignation, de qualité, de quantité, de taille et de contenance. Les indications fournies ne l'étant qu'à titre indicatif, aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée. Le commissaire de justice, dans l'intérêt de la procédure, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considérera n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site www.interencheres.com.

Le commissaire de justice se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire de justice à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots judiciaires hors véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 1%HT soit 1,20%TTC.

Les véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire de justice ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte de l'enchérisseur.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : contact@cprennes.com

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Frais, TVA et exportation

Les frais légaux en sus des enchères sont de 11,90% HT (14,28%TTC) sur chaque lot. La TVA de 20% est incluse dans le prix marteau et récupérable pour les assujettis.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de 14,28% TTC, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente. Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),
- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire de justice étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accréditrice de banque

(Modèle de lettre accréditrice : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

Cas particuliers

Le commissaire de justice annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Lorsque le contrôle technique fait état d'une « Défaillance critique » le véhicule ne peut pas circuler, un enlèvement sur plateau est obligatoire. Les contre-visites indiquées par le contrôle technique doivent être réalisées dans les délais.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à contact@cprennes.com

Le commissaire de justice se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire de justice ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité du commissaire de justice ne pourra être recherchées à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par le commissaire de justice, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

L'étude ne peut être tenu pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entière responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SVV ADJUGE

Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur, dans l'intérêt du vendeur, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considérera n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site www.interencheres.com.

Le commissaire-priseur se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire-priseur à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots hors véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 3%HT soit 3.60%TTC.

Les véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire-priseur ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : contact@cprennes.com

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Frais, TVA et exportation

Les frais de vente en sus des enchères sur chaque lot sont annoncés dans les publicités et lors de l'annonce par le commissaire-priseur des conditions de vente.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de vente, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Attention : Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente. Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),

- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire-priseur étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accreditive de banque

(Modèle de lettre accreditive : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

En cas de litige, tout adjudicataire peut saisir le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des Maisons de Vente.

Cas particuliers

Le commissaire-priseur annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à

disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Les véhicules présentant une défaillance critique sur le contrôle technique ne peuvent être vendus qu'à des professionnels de l'automobile.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à contact@cprennes.com

Le commissaire-priseur se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire-priseur ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité de la société de ventes volontaires ne pourra être recherchée à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par la société de ventes volontaires, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

La société de ventes volontaires ne peut être tenue pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entière responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.